DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES :
Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider

ERASMUS DYNAMIC LEADERS 2030 - Part R - FR001400ZG56

PRODUIT

ERASMUS DYNAMIC LEADERS 2030 (ci-après le « Fonds »)
Code ISIN Part R : FR001400ZG56
Cet FIA relevant de la Directive Européenne 2011/61/UE – Cet FIA est autorisé en France.
ERASMUS GESTION – Pour de plus amples informations, appelez le n° 01 71 70 43 10 - Site internet de l'initiateur : www.erasmusgestion.com.
L'AMF est chargée du contrôle de ERAMUS GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés. ERASMUS GESTION est une Société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'AMF, sous le numéro GP-13000021.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/10/2025
Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type :

ERASMUS DYNAMIC LEADERS 2030 est un Fonds Professionnel Spécialisé (**FPS**), soit un Fonds d'Investissement Alternatif (**FIA**) régi par la Directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011, éligible comme fonds européen d'investissement à long terme (**ELTIF**) au sens du règlement (UE) 2015/760 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux fonds européens d'investissement à long terme, tel qu'amendé, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (**FCP**).

Durée de vie de l'OPC :

Le Fonds est établi pour une durée limitée, sauf en cas de dissolution conformément aux dispositions du Prospectus*, étant précisé que le Fonds sera dans tous les cas automatiquement mis en liquidation au 5ème anniversaire du premier Jour Ouvré* suivant l'expiration de la Période de Souscription Initiale*. La Durée* peut être prolongée à la discrétion de la Société de Gestion* pour deux (2) périodes successives de six (6) mois chacune. Les demandes de rachat sont bloquées jusqu'à la fin de la Durée. Les investisseurs peuvent être remboursés à partir du jour suivant l'expiration de la Durée.

Objectif :

Le Fonds, éligible en tant qu'ELTIF, est conçu pour acheminer des capitaux vers des investissements européens à long terme dans l'économie réelle. Le Fonds pourra investir dans l'ensemble des juridictions, avec un focus particulier sur l'Europe et l'Amérique du Nord.

Stratégie :

L'objectif de gestion est de surperformer les marchés actions européens sur le long terme (durée de placement recommandée 5 ans). À cette fin, le Fonds investira majoritairement dans des sociétés cotées européennes ayant une capitalisation inférieure à 1,5 milliard d'euros. Aucun indicateur ne peut refléter la stratégie de gestion du Fonds. Les décisions d'investissements sont discrétionnaires et reposent sur les convictions du gérant et non sur des contraintes géographiques, d'activités ou d'appartenance à un indice. Toutefois la performance du Fonds peut être comparée a posteriori à l'Indice de Référence : 90% MSCI Europe ex UK Small Cap Daily Net Total Return EUR + 10% €STR.
La stratégie du Fonds sera structurée autour de deux poches :

- Une poche majoritaire dédiée aux Actifs Éligibles aux ELTIF* : Cette composante principale ciblera principalement des entreprises européennes dont la capitalisation boursière se situe environ entre 30 millions d'euros et 1,5 milliard d'euros (les Entreprises Éligibles au Ratio*). L'objectif est d'identifier des opportunités d'investissement à long terme, en sélectionnant des entreprises soigneusement analysées sur la base de critères fondamentaux rigoureux et d'une discipline de gestion exigeante.
- Une poche de diversification dédiée aux Actifs Éligibles OPCVM* tels que des entreprises européennes ayant une capitalisation boursière supérieure à 1,5 milliard d'euros, des positions en trésorerie et des OPC.

Le fonds s'engage à investir à minima 55 % de son actif net dans des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 1,5 milliard d'euros.
L'objectif de gestion, en ligne avec notre approche historique et notre indice de référence, est de maintenir environ 90 % de l'actif investi dans des valeurs small cap (capitalisation inférieure à 5 milliards d'euros), dont une part majoritaire concentrée sur les capitalisations inférieures à 1,5 milliard d'euros.
Toutefois, dans certaines configurations de marché — notamment en cas de valorisations excessives sur les small caps ou d'opportunités plus attractives sur les mid/large caps —, la gestion se réserve la possibilité de ramener temporairement l'exposition aux small caps à son niveau plancher de 55 %.
Cette flexibilité fait partie intégrante de la philosophie du fonds : elle permet de préserver la capacité à générer de la performance dans des contextes de marché variés, tout en conservant une orientation dominante vers les petites capitalisations.
La sélection des entreprises repose notamment sur les piliers fondamentaux suivants : (1) Analyse financière et modélisation des états financiers ; (2) Analyse du business model, de la stratégie et de la gouvernance ; (3) Analyse de l'Environnement Concurrentiel ; (4) Évaluation de la Valorisation de la Société et Approche Contrariante.
Notre stratégie s'appuie sur une gestion disciplinée et une vision résolument orientée vers le long terme, avec un objectif de détention moyen de 3 ans pour chaque investissement. Le processus d'investissement sera documenté et enregistré. Cette approche nous permet d'assurer un suivi précis de nos investissements et d'affiner continuellement notre processus. La structure fermée du Fonds nous offre la flexibilité d'investir sans contrainte de liquidité à court terme, nous permettant de saisir des opportunités moins accessibles aux fonds ouverts et de nous concentrer sur la performance à long terme. En accompagnant les entreprises sur plusieurs années, nous cherchons à maximiser la création de valeur en capitalisant sur leur potentiel de croissance durable, plutôt que de céder à des rotations tactiques.
Critères de sortie : Un titre pourra être cédé si (1) les fondamentaux de la société se détériorent ou divergent de nos attentes, ou (2) si la valorisation du titre devient excessivement élevée par rapport à la croissance des bénéfices attendus.
Poche de Diversification (0 % à 45 %) : elle permet au Fonds de réduire son exposition au small et micro-cap en fonction de la valorisation et des perspectives de ce segment. Cette poche permettra de diversifier le risque en investissant dans des sociétés de plus grande capitalisation, des liquidités (trésorerie) ou des OPC, tout en maintenant une exposition au marché actions. La stratégie de sélection reste identique, axée sur des actifs dont la valorisation ne reflète pas pleinement les fondamentaux et le potentiel de croissance de long terme
Équilibre du Portefeuille : Bien que nous n'ayons pas de contraintes d'allocation sectorielle ou géographique prédéfinies, nous veillons à éviter une concentration excessive sur un secteur ou une région, assurant ainsi une gestion prudente des risques.

Règles d'Investissement :

Le Fonds s'engage à respecter les règles et ratio ci-après à compter du premier (1er) anniversaire du premier jour ouvré suivant l'expiration de la Période de Souscription Initiale.
Règlementation ELTIF : Le Fonds investira au moins 55% de son Capital en Actifs Éligibles au Ratio, et ne se livrera jamais à l'une des Activités Interdites, étant précisé que le Fonds pourra recourir à des instruments financiers dérivés mais uniquement aux fins de couvrir les risques inhérents aux autres investissements.
Expositions : (I) Actions : (a) 55% minimum sur les marchés d'actions ; (b) 55% minimum aux marchés d'actions de petite capitalisation ; (c) De 0% à 10% aux marchés des actions de pays émergents (étant précisé que la transparisation au travers des OPC est comprise dans cette limite). (II) Taux et instruments monétaires : (a) 40% maximum sur les instruments de taux ; (b) De 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs, selon la Société de Gestion (étant précisé que la transparisation au travers des OPC est comprise dans cette limite) ; (c) 40% maximum sur les instruments du marché monétaires. (III) Change : De 0% à 50% au risque de change sur les devises hors euro. Le Fonds pourra conclure toute opération de change nécessaire à l'exécution de sa stratégie. (IV) OPC : Le Fonds pourra investir jusqu'à 30% de son actif en OPC Éligibles.

Diversification : Le Fonds n'investira pas et ne sera pas exposé à plus de 20% de son Capital* en Actifs Éligibles au Ratio émis par (ou consenti par) une seule Entreprise de Portefeuille Éligible au Ratio. De même, le Fonds n'investira pas et ne sera pas exposé plus de 10% de son Capital dans des Actifs Éligibles OPCVM émis par une seule même entité.

Affectation des sommes distribuables :

Capitalisation intégrale jusqu'à la Période de Pré-Liquidation. Toutefois, dans le cas où le Fonds commencerait à vendre des actifs lors de la Période de Pré-Liquidation, et dans l'hypothèse où à compter de cette période le Fonds générerait des Sommes Distribuables, la Société de Gestion pourra, à sa discrétion, décider de commencer à distribuer les produits de cessions dans l'intérêt des Porteurs de Parts.

Période de souscription :

La souscription de Parts du Fonds est possible uniquement pendant une Période de Souscription. La société de gestion a ouvert deux périodes de Souscription Additionnelle qui ont suivi la Période de Souscription Initiale. Les souscriptions seront donc possibles jusqu'au 28/12/2026. Les souscriptions des parts R seront acceptées jusqu'au 14 décembre, la collecte sera ensuite bloquée jusqu'au 27 décembre 11h (dernier jour de collecte) afin de respecter le délai d'annulation de 14 jours. Les ordres pourront donc être annulés jusqu'au 28 décembre inclus. Tous les ordres non annulés seront donc pris en compte sur la collecte du 28/12 11h et exécutés sur la valeur liquidative du 31/12/2026.

Périodicité de la valorisation :

La première Valeur Liquidative est établie le 31/12/2025, soit deux jours après le Dernier Jour de Souscription Initiale, soit une durée d'environ six mois après la Date de Lancement du Fonds.
Par la suite, la Valeur Liquidative est établie selon une périodicité bimensuelle, au milieu et au dernier Jour Ouvré de chaque mois calendaire.

Dépositaire :

Le Dépositaire est **BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM) -** 4 rue Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN - 67000 – STRASBOURG.
Les derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique sont disponibles sur le site www.erasmusgestion.com ou sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande du porteur en contactant ERASMUS GESTION au 01 71 70 43 10 ou par e-mail à contact@erasmusgestion.com ou par courrier au 39 rue Marbeuf, 75008 PARIS.
La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès d'ERASMUS GESTION ou sur le site www.erasmusgestion.com

Recommandation :

Le Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la Durée du Fonds. Les demandes de rachat seront bloquées sauf cas exceptionnels pendant la durée de vie du Fonds, à savoir jusqu'au 5ème anniversaire du premier Jour Ouvré suivant l'expiration de la Période de Souscription Initiale, étant précisé que celle-ci peut être prolongée à la discrétion de la Société de Gestion pour deux (2) périodes successives de six (6) mois chacune. **Les demandes de rachat sont bloquées jusqu'à la fin de la Durée,** sauf cas exceptionnels de rachats plafonnés et force majeur. Modalités détaillées dans le prospectus.
**Les termes commençant par une majuscule et qui ne sont pas définis dans le présent document ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus de ERASMUS DYNAMIC LEADERS 2030.*

INVESTISSEURS DE DETAILS VISES

Le Fonds s'adresse à des investisseurs qui souhaitent une exposition sur les marchés actions et recherchant un investissement à moyen ou long terme, capables de supporter de perdre l'intégralité de leur investissement dans le Fonds.
Il est conseillé aux investisseurs de n'investir qu'une petite partie de leur portefeuille d'investissement global dans le Fonds, d'examiner attentivement les risques liés à l'investissement dans le Fonds et de se référer à cet égard aux Articles correspondants du Prospectus.
Les Parts R (ISIN :FR001400ZG56) sont réservées aux investisseurs de détails au sens du Règlement ELTIF.
En vertu du Règlement (UE) 2015/760, tel qu'amendé, tout investisseur de détail souhaitant souscrire des Parts du Fonds : (I) doit avoir fait l'objet d'une évaluation d'adéquation, et s'être fait remettre une déclaration d'adéquation ; et (II) peut annuler sa souscription et être remboursé sans pénalité durant une période de deux semaines à compter de date de signature de son Bulletin de Souscription. La demande d'annulation se fait auprès de la personne qui vous a commercialisé le Fonds.
La souscription de Part du Fonds nécessite la signature d'un Bulletin de Souscription qui peut être accepté par le Société de Gestion, à sa seule discrétion.
Les U.S. Persons et les Personnes Russes ou Biélorusses telles que définies dans le Prospectus ne sont pas admises à la souscription.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

1	2	3	**4**	5	6	7

← Risque plus faible — Risque plus élevé →

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez les Parts pour une durée supérieure à 5 ans. **Vous ne pourrez pas vendre le produit avant le Terme.**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Cet FIA ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Autres risques matériellement pertinents qui n'ont pas pu être pris en compte par l'indicateur de risque :
Risque de perte de capital et risque de liquidité : il est possible que l'investisseur n'obtienne qu'un remboursement partiel du capital investi, voire ne récupère rien du tout, lors du rachat des parts. Les difficultés financières rencontrées par les sociétés en portefeuille ou les économies concernées pourraient empêcher le Fonds de liquider ses actifs à l'échéance ou le contraindre à les vendre à un prix inférieur à leur valeur comptable ou au dernier cours connu. Par ailleurs, la faible liquidité des actifs pourrait les rendre difficiles à évaluer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourrez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

		Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 100€
	Rendement annuel moyen	-16.34%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 480€
	Rendement annuel moyen	-1.06%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 240€
	Rendement annuel moyen	4.12%

Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 830€
	Rendement annuel moyen	9.63%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2017 et septembre 2022.
Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre avril 2017 et avril 2022.
Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2021.
Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.
Vous pourriez rencontrer des difficultés pour vendre votre produit ou devoir le vendre à un prix qui aura une incidence négative importante sur les montants que vous obtiendrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI ERASMUS GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire, que 10 000 euros sont investis.

	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	1 716€
Incidence des coûts annuels*	2.8% chaque année

**Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.8% avant déduction des coûts et de 4% après cette déduction.*

Composition des coûts

Les frais et commissions prélevés servent à couvrir les frais d'exploitation, de commercialisation et de distribution des actions et des parts du Fonds. Ces frais peuvent réduire le potentiel de croissance des investissements.
Le tableau ci-après présente les coûts cumulés liés au produit lui-même et leur incidence négative sur le rendement en supposant que vous investissiez 10.000 EUR sur la période d'investissement recommandée de 5 ans, sur la base d'un scénario intermédiaire.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		/ an
Coûts d'entrée	Aucun coût de sortie n'est facturé.	Néant
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	Néant
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.5% de la valeur de votre investissement par an. Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais estimés à la date d'agrément du FIA	250€
Coûts de transaction	0.16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons ou vendons.	16€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats*	20% en cas de surperformance de l'Indice de Référence** sur la Période de Comparaison**, en cas de performance positive. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation comprend la moyenne au cours de 5 dernières années.	0€

* La surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du Fonds, nette de la Commission de Gestion et avant prise en compte de la provision de Commission de Performance, et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de l'Indice de Référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.
***Les termes « Commission de Performance », « Indice de Référence » et « Commission de Gestion » ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus du Fonds ERASMUS DYNAMIC LEADERS 2030.*
Pour de plus amples informations sur les frais, nous vous invitons à vous référer à l'Article 10 du Prospectus du Fonds ERASMUS DYNAMIC LEADERS 2030.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ?

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Le Fonds est de type fermé, ce qui signifie que les Porteurs de Parts ne sont pas habilités à demander le rachat, sauf cas exceptionnels, de leurs Parts avant la fin de la Durée, qui correspond en principe au 5ème anniversaire du premier Jour Ouvré suivant l'expiration de la Période de Souscription Initiale, sauf cas de prorogations. La date maximale de blocage est le 31/12/2030.
Les demandes de rachat sont bloquées jusqu'à la fin de la Durée. Les Porteurs de Parts peuvent être remboursés à partir du jour suivant le Terme.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Dans un premier temps, les clients sont invités à contacter leur interlocuteur ou conseiller habituel. S'ils n'obtiennent pas de réponse satisfaisante, ils peuvent faire votre demande sur le site www.erasmusgestion.com ou contact@erasmusgestion.com ou adresser un courrier à l'adresse suivante : Erasmus Gestion, 39 rue Marbeuf - 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

De plus amples informations sur le Fonds, telles que le prospectus ainsi que les rapports annuel et semestriel, disponibles en français, peuvent être obtenues gratuitement et à tout moment Erasmus Gestion, 39 rue Marbeuf - 75008 Paris.

Les informations relatives aux performances passées du Fonds ainsi que les calculs des scénarios de performances passées sont disponibles à partir de la fiche de synthèse de l'OPC sur le site www.erasmusgestion.com.

Le Prospectus doit obligatoirement être fourni à l'investisseur potentiel avant toute souscription de Parts.
La responsabilité de ERASMUS GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.